



Ligue de Golf Paris Île-de-France

COUPE 2022 DES ASSOCIATIONS SPORTIVES DU GOLF D'ENTREPRISE DE LA LIGUE DE PARIS ÎLE-DE-FRANCE Règlement

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves de Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du règlement général.

Stroke Play score maximum Par+5 (brut), classement en net

Qualifications		
	Groupe A	Groupe B
1 ^{er} tour	Samedi 26 mars Golf de Montgriffon	Samedi 26 mars Golf de Valgrand
2 ^e tour	Samedi 16 avril Golf de Valgrand	Samedi 16 avril Golf de Montgriffon
Finale Épreuve qualificative pour la Coupe de France des Associations d'Entreprise Samedi 18 juin Golf de La Vaucouleurs		

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

ASSOCIATIONS :

Les associations ou CE ou CSE doivent être affiliés à la FFGolf, et être à jour de leurs redevances annuelles fédérale et de ligue. Une seule équipe de quatre joueurs ou joueuses par association.

MEMBRES DES ÉQUIPES :

L'index pris en compte sera celui 5 jours avant l'épreuve, et devra être inférieur ou égal à 21,4. Les équipiers ayant un index supérieur à 21,4 pourront participer mais leur index sera ramené à 21,4.

Être salarié(e) titulaire de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise ou rattaché au CE ou CSE affilié. Cette qualification devra être certifiée par écrit par le responsable de la section golf de l'association. **Aucune possibilité de participation d'autres membres de l'association** car cette épreuve est qualificative pour une épreuve fédérale.

Être membre de l'association d'entreprise qu'il ou qu'elle représente ou rattaché au CE ou CSE affilié et être licencié(e) à la Fédération Française de Golf - Interdiction de participation avec une licence indépendant. Les joueurs ou joueuses d'entreprise licenciés dans un club avec terrain (liens 1 et 2 dits « assimilés ») devront avoir été enregistrés comme membre de l'association d'entreprise (ou du CE ou CSE) qu'ils représentent (voir procédure par l'Extranet <http://xnet.ffgolf.org/>).



Ligue de Golf Paris Île-de-France

Certificat médical : être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2020 ou 2021, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

2. ENGAGEMENTS

L'inscription des équipes devra se faire par courrier ou courriel auprès de la Ligue de Paris Île-de-France. Le nombre d'équipes pour chacun des 2 groupes est limité à 21 (ordre d'arrivée des inscriptions). Une seule équipe par association. Les quatre équipes arrivées en tête lors de la compétition de 2021 (ESAM, AGJSEP Paris, Natixis, Club92CMCAS) seront têtes de série, si elles veulent participer, et réparties dans les deux groupes.

Les droits d'inscription pour l'ensemble de l'épreuve sont fixés à 45 € par équipe. Ils doivent parvenir au plus tard le 7 février 2022 à l'adresse suivante (paiement par virement de préférence):

Ligue de Golf de Paris Île-de-France, 2 av du golf, 78280 Guyancourt
Tel : 01 30 43 30 32 - @ : contact@lgpidf.com

Les green-fees Équipe (225 € pour chaque tour) devront être réglés de préférence par virement, à défaut par chèque, au plus tard une semaine avant la compétition à la Ligue de Paris Île-de-France. Sur demande, un reçu sera envoyé par courriel. **Les équipes qui déclareront forfait (par courriel auprès de la Ligue) après publication des départs devront s'acquitter du green-fee équipe auprès de la Ligue sous peine de ne pas être admises à disputer la coupe l'année suivante.**

La liste des équipiers devra être saisie sur l'Extranet <http://xnet.ffgolf.org/FFG> au plus tard le lundi avant l'épreuve, avec possibilité de prévoir jusqu'à deux remplaçants. Les heures de départ, établies par la Ligue, seront consultables sur le site Internet de la Ligue www.lgpidf.com 48h avant l'épreuve.

3. FORME DE JEU (VOIR REGLEMENT GENERAL FEDERAL*)

*La Coupe est qualificative pour la Coupe de France et comme telle soumise au règlement de cette coupe.

Stroke Play score maximum Par+5 (brut), classement en net / 4 simples / 18 trous

Marques de départ : JAUNES pour les Messieurs – ROUGES pour les Dames

COMPOSITION DES ÉQUIPES : Équipes de 4 joueurs ou joueuses.

4. ÉPREUVES DE QUALIFICATION

Les équipes inscrites à cette épreuve seront réparties par tirage au sort, après répartition des 4 têtes de série ci-dessus, en deux groupes pour les tours de qualification. Chaque équipe jouera 2 tours (4 simples sur 18 trous, **Stroke Play score maximum Par+5 (brut), classement en net**, pour chaque tour).

Sur chaque tour, le score de l'équipe correspondra à l'addition des trois meilleurs scores.

Le classement pour chacun des tours, permettra l'attribution de points, suivant le barème ci-dessous

1 ^{er}	18 pts	5 ^e	11 pts	9 ^e	7 pts	13 ^e	3 pts
2 ^e	15 pts	6 ^e	10 pts	10 ^e	6 pts	14 ^e	2 pts
3 ^e	13 pts	7 ^e	9 pts	11 ^e	5 pts	15 ^e	1 pt
4 ^e	12 pts	8 ^e	8 pts	12 ^e	4 pts	16 ^e et +	0 pt

Si des équipes sont à égalité, les points ne seront pas partagés. Le départage se fera sur la carte non prise en compte (une carte non rendue étant considérée comme la plus mauvaise), puis sur la meilleure carte, puis sur la seconde. En cas d'égalité parfaite après ces départages le départage sera fait sur le classement informatique (RMS) en net individuel de la meilleure carte.



Ligue de Golf Paris Île-de-France

Intempéries : Dans le cas où le déroulement des épreuves serait perturbé par des intempéries ou toutes autres circonstances exceptionnelles, les impératifs suivants devront être respectés :

Il faut qu'au moins **deux vagues complètes** soient rentrées pour que la compétition ne soit pas annulée.

Si le jeu est interrompu et ne peut reprendre alors qu'au moins 2 vagues complètes ont pu terminer leur partie, le classement du tour est établi en prenant en compte les deux ou trois vagues rentrées (la plus mauvaise carte n'est pas déduite).

Recording : les joueurs d'une partie doivent impérativement se présenter ensemble au recording dans les dix minutes suivant la sortie du dernier green telle qu'indiquée sur la carte de score. Toute partie se présentant au recording plus de vingt minutes après la partie qui la précède encourra une pénalité de deux coups pour chaque joueur.

À la suite des deux tours, un classement sera établi dans chacun des groupes A et B et **10 équipes par groupe seront qualifiées pour la finale régionale.**

5. FINALE REGIONALE

Les 20 équipes qualifiées joueront une finale en **Stroke Play score maximum Par+5 (brut), classement en net.** Le score de l'équipe correspondra à l'addition des trois meilleurs scores. Les résultats acquis lors des tours qualificatifs ne seront pas conservés.

Si des équipes sont à égalité, le départage se fera sur la carte non prise en compte (une carte non rendue étant considérée comme la plus mauvaise), puis sur la meilleure carte, puis sur la seconde. En cas d'égalité parfaite après ces départages le départage sera fait sur le classement informatique en net individuel de la meilleure carte.

Les 5 premières équipes seront qualifiées pour la Coupe de France (trophée Raymond Fanen) (voir ci-dessous).

Intempéries : Dans le cas où le déroulement des épreuves serait perturbé par des intempéries ou toutes autres circonstances exceptionnelles, les impératifs suivants devront être respectés :

Il faut qu'au moins **deux vagues complètes** soient rentrées pour que la compétition ne soit pas annulée.

Si le jeu est interrompu et ne peut reprendre alors qu'au moins 2 vagues complètes ont pu terminer leur partie, le classement du tour est établi en prenant en compte les deux ou trois vagues rentrées (la plus mauvaise carte n'est pas déduite).

Recording : les joueurs d'une partie doivent impérativement se présenter ensemble au recording dans les dix minutes suivant l'heure de sortie du dernier green telle qu'indiquée sur la carte de score. Toute partie se présentant au recording plus de vingt minutes après la partie qui la précède encourra une pénalité de deux coups pour chaque joueur.

6. FINALE INTER-REGIONALE (FEDERALE)

Les 5 premières équipes seront qualifiées pour la Coupe de France des Associations d'Entreprise (trophée Raymond Fanen), qui aura lieu du 16 au 18 septembre 2022 sur le golf du Haut-Poitou. La Ligue contribuera aux frais des équipes.

7. PRIX

Le Trophée sera remis le jour de la finale régionale au club vainqueur pour faire une photo mais sera conservé par la Ligue qui y fera graver le nom du club victorieux.

La réplique sera remise en même temps et restera la propriété du club.

Les joueurs des 3 premières équipes seront récompensés.



Ligue de Golf Paris Île-de-France

8. COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve comportera au minimum :
1 représentant du club accueillant la compétition ;
1 représentant de la Ligue ;
1 arbitre,
et sera affiché au tableau officiel.



Ligue de Golf Paris Île-de-France

CHAMPIONNAT 2022 DES ASSOCIATIONS SPORTIVES DU GOLF D'ENTREPRISE DE LA LIGUE DE PARIS ÎLE-DE-FRANCE **Règlement**

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves de Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du règlement général.

Constitutions des tableaux : Stroke Play score maximum Par+5 puis Match Play (un double et deux simples)

PREMIER TOUR DE CONSTITUTION DES TABLEAUX		
Samedi 2 avril		
Première division	Deuxième division	
Golf de Roissy	Golf de Mennecy	
SECOND TOUR DE CONSTITUTION DES TABLEAUX		
Samedi 14 mai		
Première division	Deuxième division	
Golf de Béthemont	Golf de Roissy	
BARRAGES		
Samedi 25 juin		
Première division	Deuxième division	
Golf Paris Val d'Europe - Disney	Golf du château de la Chouette	
HUITIÈMES DE FINALES		
Samedi 2 juillet		
Golf de Crécy	Golf de Rochefort	
QUARTS DE FINALES ET PLAY DOWN		
Samedi 24 septembre		
Golf du château de la Chouette	Golf d'Ormesson	
DEMI- FINALES, FINALES ET CLASSEMENT 3^e et 4^e PLACES		
Samedi 8 octobre		
Golf de l'Isle Adam		



Ligue de Golf Paris Île-de-France

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

ASSOCIATIONS :

Les associations ou CE ou CSE doivent être affiliés à la FFGolf et être à jour de leurs redevances annuelles fédérale et de ligue.

Une seule équipe par association ou CE ou CSE dans chaque division. Une seconde équipe pourra être inscrite dans la division promotion, sous réserve de places disponibles (suivant ordre d'arrivée des inscriptions). 1.2 MEMBRES DES ÉQUIPES :

Être membre de l'association d'entreprise (ou CE ou CSE) qu'il ou qu'elle représente et être licencié à la Fédération Française de Golf - Interdiction de participation avec une licence indépendant.

L'index des participants devra être inférieur à 36. Cependant tout joueur ayant commencé cette épreuve pourra la terminer même si son index sort du cadre de la limite exigée.

L'équipe comportera 4 joueurs ou joueuses de l'Association (ou CE ou CSE) dont la composition pour chaque tour sera :

au minimum 2 salarié(e)s titulaires de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise ;

au maximum 2 non-salarié(e)s majeur(e)s adhérent(e)s à l'Association d'entreprise et enregistré(e)s comme tel(le)s sur Extranet <http://xnet.ffgolf.org/>, selon procédure de rattachement FFGolf.

Les différents statuts des joueurs « Salariés » et « Non salariés » de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise ou rattachés au CE ou CSE affilié devront être certifiés par écrit par le responsable de la section golf du club. Les compositions d'équipe pourront changer à chaque tour en respectant les minima et maxima tels que définis ci-dessus. Toute présentation d'équipe non conforme sera refusée au départ ou les cartes annulées à l'arrivée. À la première infraction relevée concernant le statut d'un joueur, sa carte de score ne sera pas prise en compte. La seconde infraction relevée pour le même motif entraînera la disqualification immédiate de l'équipe et sa rétrogradation en division inférieure pour l'année suivante.

Certificat médical : être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2020 ou 2021 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

2. CONSTITUTION DES DIVISIONS D'ENTREPRISE DE LIGUE 2022

Les équipes sont réparties dans les différentes divisions en fonction de leur classement en fin de championnat régional 2021. Le nombre d'équipes dans chaque division est limité à 24. La première division est ainsi constituée des associations suivantes (si elles désirent s'inscrire) :

ASAF ORLY	SAFRAN VILLAROCHE	USMT-RATP
ASC BNP PARIBAS PARIS	MBDA SPORTS	GLORY GLOBAL SOLUTIONS
ENGIE	SAFRAN CORBEIL	NATIXIS
ASTAS THALÈS	ATSCAF PARIS	SSA ALSTOM
IBM PARIS	ES RENAULT	CRÉDIT AGRICOLE SA SPORTS
THALÈS CRISTAL	FFG	GOLF de SAINT CLOUD
ALCATEL-CIT IDF	EDF ASEP	ASC AMC CASINO
AGJSEP PARIS	ASPTT CERGY PONTOISE	ORACLE GOLF



Ligue de Golf Paris Île-de-France

La deuxième division est composée des 24 équipes suivantes :

ASPTT YVELINES	BPCE	GENERALI
MAZARS ET GUÉRARD	UBISOFT GOLF	FINASTRA
ASAF ROISSY	CEA SACLAY	APILOG AUTOMATION
SPORT LOISIR SANOFI	ATSCAF BOBIGNY	UDSP 95
TECHNOCENTRE RENAULT	2F OPEN 91	SSA ALSTOM (2)
ASPTT GRAND PARIS	GROUPAMA	ASAF ORLY (2)
ATOS IDF	DASSAULT SPORTS	UES DELOITTE
OGER INTERNATIONAL	DASSAULT SYSTÈMES	ESAM

Si certaines équipes qualifiées en première division ne souhaitent pas s'inscrire, le tableau de première division sera complété par une ou des équipes de seconde division, suivant le classement de la saison 2021 de cette division. De même pour compléter la seconde division à partir des équipes de promotion.

Les équipes s'inscrivant pour la première fois sont placées en division promotion, à concurrence de 24 équipes, dans l'ordre des inscriptions.

Aucune seconde équipe ne pourra être acceptée dans une même division.

3. ENGAGEMENTS

L'inscription des équipes devra se faire par courrier ou courriel auprès de la Ligue de Paris Île-de-France. Pour la Promotion, le nombre d'équipes est limité à 24 (ordre d'arrivée des inscriptions).

Les droits d'inscription pour l'ensemble de l'épreuve sont fixés à 45 € par équipe. Ils doivent parvenir, de préférence par virement **au plus tard le 7 février 2022** à l'adresse suivante :

Ligue de Golf de Paris Île-de-France, 2 av. du golf 78280 Guyancourt
Tel : 01 30 43 30 32 - @ : contact@lgpidf.com

Les green-fees Équipe (245 euros et 350 euros pour les demi-finales et finales du 8 octobre) devront être réglés de préférence par virement, à défaut par chèque, au plus tard une semaine avant la compétition à la Ligue de Paris Île-de-France. Sur demande, un reçu sera envoyé par courriel. Les équipes qui déclareront forfait (par courriel auprès de la Ligue) après publication des départs devront s'acquitter du green-fee équipe auprès de la Ligue sous peine de ne pas être admises à disputer le championnat l'année suivante.

La liste des équipiers devra être transmise à la Ligue de Paris Île-de-France **par saisie sur l'Extranet <http://xnet.ffgolf.org/> FFG** au plus tard le lundi avant l'épreuve. Les heures de départ, établies par la Ligue, seront consultables sur le site Internet de la Ligue www.lgpidf.com 48h avant l'épreuve.

4. FORME DE JEU

COMPOSITION DES ÉQUIPES : Équipes de 4 joueurs ou joueuses d'index maximum autorisé 36. **Un joueur ayant joué pour une équipe première ne pourra pas jouer pour la suite de la saison dans l'équipe seconde, le cas échéant.**

Marques de départ en Division 1 et 2 : Blanches, pour les Messieurs – Bleues, pour les Dames.

Marques de départ en Promotion : Jaune, pour les Messieurs – Rouge, pour les Dames.

Le championnat se déroule en deux phases ; deux journées de qualification où toutes les équipes jouent en stroke play brut score maximum +5, puis trois ou quatre tours (suivant résultats) où les équipes s'affrontent deux par deux en match play (deux simples et un foursome ou greensome).



Ligue de Golf Paris Île-de-France

4.1 Phase de composition des tableaux :

4 simples / stroke play brut score maximum Par +5 / 18 trous, départs marques blanches et bleues en première et deuxième divisions, départs marque jaunes et rouges en promotion.

Le total d'une équipe correspondra à l'addition des trois meilleurs scores.

Il sera exigé 3 scores au moins, sous peine de disqualification.

Le classement sera fait par addition des scores des deux tours.

En cas d'égalité, les équipes seront départagées par le résultat du second tour, puis en comparant les scores des cartes non prises en compte, puis ceux des meilleures cartes, puis ceux des secondes meilleures cartes.

Note : Dans le cas où une équipe ne peut pas rendre son plus mauvais score (disqualification, abandon justifié, forfait) sur un des tours, ce score sera considéré comme étant le plus mauvais par rapport à tous les autres

En cas d'égalité parfaite après ces départages le départage sera fait sur le classement informatique en brut individuel de la meilleure carte du second tour.

Intempéries : Dans le cas où le déroulement des épreuves serait perturbé par des intempéries ou toutes autres circonstances exceptionnelles, les impératifs suivants devront être respectés :

Il faut qu'au moins **deux vagues complètes** soient rentrées pour que la compétition ne soit pas annulée et reportée à une date ultérieure.

Si le jeu est interrompu et ne peut reprendre alors qu'au moins 2 vagues complètes ont pu terminer leur partie, le classement du tour est établi en prenant en compte les deux ou trois vagues rentrées (la plus mauvaise carte n'est pas déduite).

Les équipiers pourront jouer dans l'ordre de leur choix, en se présentant aux organisateurs, une demi-heure avant l'heure de départ prévue pour le premier joueur de leur équipe.

Recording : les joueurs d'une partie doivent impérativement se présenter ensemble au recording dans les dix minutes suivant l'heure de sortie du dernier green telle qu'indiquée sur la carte de score. Toute partie se présentant au recording plus de vingt minutes après la partie qui la précède encourra une pénalité de deux coups pour chaque joueur.

À l'issue de ce premier tour, les équipes seront classées des rangs 1 à 24 dans chaque division. En cas de disqualification ou de forfait de plusieurs équipes lors de la phase de qualification, un tirage au sort entre ces équipes sera effectué pour déterminer leur place dans le tableau de classement afin de jouer la phase de match play.

4.2 Phase de match plays

1 foursome et 2 simples en match play sur 18 trous pour la 1^{re} et la 2^e divisions (départs marques blanches et bleues).

1 greensome et 2 simples en match play sur 18 trous pour la promotion (départs marques jaunes et rouges).

La composition du foursome ou du greensome est libre. Les équipiers en simple joueront dans l'ordre croissant de leur index arrondi 5 jours avant l'épreuve. Aucun match ne pourra être partagé, les adversaires continuant à jouer jusqu'à ce que l'un des camps le gagne, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe. Les capitaines devront présenter la composition de leur équipe au comité de l'épreuve au plus tard une demi-heure avant le premier départ de son équipe. Ils devront également, impérativement, se présenter ensemble pour signer la feuille de match.

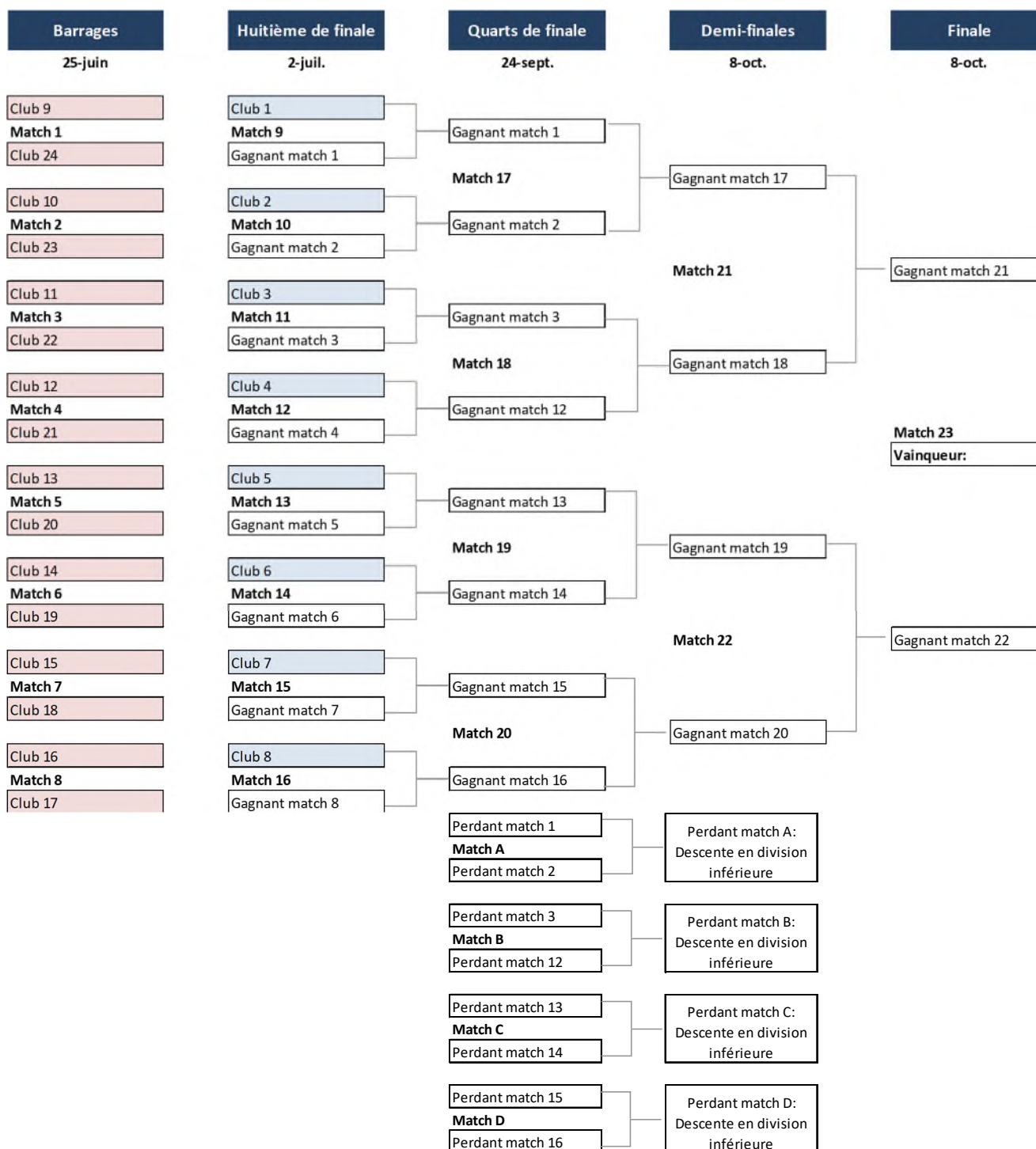
Les 8 premières équipes de chaque division sont qualifiées pour les 1/8^e de finale tandis que les équipes classées de la neuvième à la vingt-quatrième place disputent un barrage (match 1 : 9 v 24 ; match 2 : 10 v 23 ; match 3 : 11 v 22 ; match 4 : 12 v 21 ; match 5 : 13 v 20 ; match 6 : 14 v 19 ; match 7 : 15 v 18 ; match 8 : 16 v 17). En huitième de finale, le vainqueur du match 8 affrontera le premier des qualifications, celui du match 7 le second etc...).



Ligue de Golf Paris Île-de-France

Les perdants de ces barrages disputeront, pour les divisions 1 et 2, un match pour déterminer les quatre équipes qui descendront en division inférieure pour la saison 2023 (perdant du match 1 contre perdant du match 8...), les perdants de ces matchs descendant donc en division inférieure.

Les demi-finales et finales se dérouleront le même jour – matin et après-midi – les perdants des demi-finales s'affrontant pour les places de troisième et quatrième. Les demi-finalistes de la deuxième division et de la promotion accèdent à la division supérieure pour la saison 2023.





Ligue de Golf Paris Île-de-France

5. PRIX

Il est décerné un titre de champion de Ligue par division. Les trophées seront remis le jour de la finale aux clubs vainqueurs afin de faire une photo mais seront conservés par la Ligue qui fera graver sur chacun le nom du club victorieux. Les répliques seront remises en même temps et resteront la propriété des clubs. Les joueurs des équipes finalistes seront récompensés.

6. COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve comportera au minimum :
1 représentant du club accueillant la compétition ;
1 représentant de la Ligue ;
1 arbitre,
et sera affiché au tableau officiel.



Ligue de Golf Paris Île-de-France

CRITÉRIUM 2022 DES ASSOCIATIONS SPORTIVES DU GOLF D'ENTREPRISE DE LA LIGUE DE PARIS ÎLE-DE-FRANCE Règlement

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves de Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du règlement général.

Épreuve en stableford net

	Groupe A	Groupe B
1 ^{er} Tour	Samedi 19 mars	
	Golf de Guerville	Golf de Lésigny
2 ^e Tour	Samedi 9 avril	
	Golf de Lésigny	Golf de Guerville
FINALE		
Finale régionale	Samedi 18 juin 2022 Golf de La Vaucouleurs	

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

1.1 ASSOCIATIONS ou CE ou CSE :

Les associations ou CE ou CSE doivent être affiliés à la FFGolf, et être à jour de leurs redevances annuelles fédérale et de ligue. Une seule équipe par association ou CE ou CSE.

1.2 MEMBRES DES ÉQUIPES :

L'index pris en compte sera celui 5 jours avant l'épreuve et devra être compris entre 16,5 et 45,4 ; cependant tout joueur ayant commencé cette épreuve, pourra la terminer même si son index sort du cadre de la limite exigée. Ce nouvel index sera pris compte pour l'attribution de ses points.

L'équipe comportera 4 joueurs ou joueuses de l'Association (ou CE ou CSE) dont la composition pour chaque tour sera :

au minimum 2 salarié(e)s titulaires de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise (ou CE ou CSE);
au maximum 2 non-salarié(e)s majeur(e)s adhérent(e)s à l'Association d'entreprise et enregistré(e)s comme tel(le)s sur l'Extranet <http://xnet.ffgolf.org/>, selon procédure de rattachement FFGolf.

Les différents statuts des joueurs « Salariés » et « Non salariés » de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise ou rattachés au CE ou CSE affilié devront être certifiés par écrit par le responsable de la section golf du club. Les compositions d'équipe pourront changer à chaque tour en respectant les minima et maxima tels que définis ci-dessus. Toute présentation d'équipe non conforme sera refusée au départ ou les cartes annulées à l'arrivée.



Ligue de Golf Paris Île-de-France

À la première infraction relevée concernant le statut d'un joueur, sa carte de score ne sera pas prise en compte. La seconde infraction relevée pour le même motif entraînera la disqualification immédiate de l'équipe pour la compétition.

Certificat médical : être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2020 ou 2021 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

2. ENGAGEMENTS

L'inscription des équipes devra se faire par courrier ou courriel auprès de la Ligue de Paris Île-de-France. Le nombre d'équipes par groupe est limité à 21 (ordre d'arrivée des inscriptions).

Les droits d'inscription pour l'ensemble de l'épreuve sont fixés à **45 €** par équipe. Ils doivent parvenir, de préférence par virement, au plus tard le **7 février 2022** à l'adresse suivante :

Ligue de Golf de Paris Île-de-France, 2 av. du golf 78280 Guyancourt
Tel : 01 30 43 30 32 - @ : contact@lgpidf.com

Les green-fees Équipe (200€) devront être réglés de préférence par virement, à défaut par chèque, au plus tard une semaine avant la compétition à la Ligue de Paris Île-de-France. Sur demande, un reçu sera envoyé par courriel. Les équipes qui déclareront forfait (par courriel auprès de la Ligue) après publication des départs devront s'acquitter du green-fee équipe auprès de la Ligue sous peine de ne pas être admises à disputer le critérium l'année suivante.

La liste des équipiers devra être transmise à la Ligue de Paris Île-de-France par **saisie sur l'Extranet <http://xnet.ffgolf.org> plus tard le lundi avant l'épreuve.** Les heures de départ, établies par la Ligue, seront consultables sur le site Internet de la Ligue www.lgpidf.com 48h avant l'épreuve.

3. FORME DE JEU

STABLEFORD NET / 4 simples / 18 trous

Marques de départ : JAUNES, pour les Messieurs – ROUGES, pour les Dames

COMPOSITION DES ÉQUIPES : Équipes de 4 joueurs ou joueuses.

3.3 Épreuves de qualification.

Les équipes inscrites à cette épreuve seront réparties en deux groupes par tirage au sort pour les tours de qualification. Chaque équipe jouera 2 tours (4 simples sur 18 trous, en stableford net, pour chaque tour).

Sur chaque tour, le score de l'équipe correspondra à l'addition des trois meilleurs scores.

Le classement pour chacun des tours, permettra l'attribution de points, suivant le barème ci-dessous :

1 ^{er}	18 pts	5 ^e	11 pts	9 ^e	7 pts	13 ^e	3 pts
2 ^e	15 pts	6 ^e	10 pts	10 ^e	6 pts	14 ^e	2 pts
3 ^e	13 pts	7 ^e	9 pts	11 ^e	5 pts	15 ^e	1 pt
4 ^e	12 pts	8 ^e	8 pts	12 ^e	4 pts	16 ^e et +	0 pt

Si des équipes sont à égalité, les points ne seront pas partagés. Le départage se fera sur la carte non prise en compte (une carte non rendue étant considérée comme la plus mauvaise), puis sur la meilleure carte, puis sur la seconde. En cas d'égalité parfaite après ces départages le départage sera fait sur le classement informatique en net individuel de la meilleure carte



Ligue de Golf Paris Île-de-France

Intempéries : Dans le cas où le déroulement des épreuves serait perturbé par des intempéries ou toutes autres circonstances exceptionnelles, les impératifs suivants devront être respectés :

Il faut qu'au moins deux vagues complètes soient rentrées pour que la compétition ne soit pas annulée.

Si le jeu est interrompu et ne peut reprendre alors qu'au moins **2 vagues complètes** ont pu terminer leur partie, le classement du tour est établi en prenant en compte les deux ou trois vagues rentrées (la plus mauvaise carte n'est pas déduite)

Recording : les joueurs d'une partie doivent impérativement se présenter ensemble au recording dans les dix minutes suivant l'heure de sortie du dernier green telle qu'indiquée sur la carte de score. Toute partie se présentant au recording plus de vingt minutes après la partie qui la précède encourra une pénalité de deux points pour chaque joueur.

À la suite des 2 tours, un classement sera établi, dans chacun des groupes A, B et C par addition des points attribués à chacun des tours, et **10 équipes par groupe seront qualifiées pour la finale.**

En cas d'égalité à l'issue des 2 tours, les équipes seront départagées d'abord sur les résultats du second tour.

Note : Dans le cas où une équipe ne peut pas rendre son plus mauvais score (disqualification, abandon justifié, forfait) sur un des tours, ce score sera considéré comme étant le plus mauvais par rapport à tous les autres

3.4. Finale

Les 20 équipes qualifiées joueront une finale en stableford net. Les points acquis lors des tours de qualification ne seront pas conservés pour cette finale. Le score de l'équipe correspondra à l'addition des trois meilleurs scores.

Intempéries : Dans le cas où le déroulement des épreuves serait perturbé par des intempéries ou toutes autres circonstances exceptionnelles, les impératifs suivants devront être respectés :

Il faut qu'au moins deux vagues complètes soient rentrées pour que la compétition ne soit pas annulée.

Si le jeu est interrompu et ne peut reprendre alors qu'au moins **2 vagues complètes** ont pu terminer leur partie, le classement du tour est établi en prenant en compte les deux ou trois vagues rentrées (la plus mauvaise carte n'est pas déduite)

Recording : les joueurs d'une partie doivent impérativement se présenter ensemble au recording dans les dix minutes suivant l'heure de sortie du dernier green telle qu'indiquée sur la carte de score. Toute partie se présentant au recording plus de vingt minutes après la partie qui la précède encourra une pénalité de deux points pour chaque joueur.

Départage pour le classement final : même système de départage pour cette épreuve que pour les poules qualificatives.

Note : Dans le cas où une équipe ne peut pas rendre son plus mauvais score (disqualification, abandon justifié, forfait) sur un des tours, ce score sera considéré comme étant le plus mauvais par rapport à tous les autres.

4. PRIX

Le trophée régional sera remis le jour de la finale, au club vainqueur afin de faire une photo mais sera conservé par la Ligue qui y fera graver le nom du club victorieux.

La réplique sera remise en même temps et restera la propriété du club.

5. COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve comportera au minimum :

1 représentant du club accueillant la compétition ;

1 représentant de la Ligue ;

1 arbitre,

et sera affiché au tableau officiel.



Ligue de Golf Paris Île-de-France

CHALLENGE 36+ 2022 DES ASSOCIATIONS SPORTIVES DU GOLF D'ENTREPRISE DE LA LIGUE DE PARIS ÎLE-DE-FRANCE **Règlement provisoire**

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves de Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du règlement général.

Épreuve en stableford net

	QUALIFICATIONS
1 ^{er} tour	Samedi 12 mars 2022
	Golf des Yvelines
2 ^e tour	Samedi 2 avril 2022
	Golf de Gonesse
3 ^e tour	Samedi 14 mai 2022
	Golf de Lésigny
	FINALE RÉGIONALE
	Samedi 25 juin 2022 TBA

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

1.1 ASSOCIATIONS OU CE OU CSE :

Les associations ou CE ou CSE doivent être affiliés à la FFGolf, et être à jour de leurs redevances annuelles fédérale et de ligue.

Chaque association (ou CE ou CSE) pourra inscrire plusieurs équipes de 3 joueurs. Le nombre d'équipes étant limité à 30 nous retiendrons la première équipe de chaque AS puis une deuxième équipe voire une troisième dans l'ordre d'inscription.

1.2 MEMBRES DES ÉQUIPES :

L'index pris en compte sera celui 5 jours avant l'épreuve et devra être compris entre 36 et 54 ; cependant tout joueur ayant commencé cette épreuve, pourra la terminer même si son index sort du cadre de la limite exigée. Ce nouvel index sera pris compte pour l'attribution de ses points.



Ligue de Golf Paris Île-de-France

Être membre de l'association d'entreprise (ou CE ou CSE), qu'il ou qu'elle représente et être licencié à la Fédération Française de Golf - Interdiction de participation avec une licence indépendant.

Les joueurs d'entreprise licenciés dans un club avec terrain (lien 1 et 2 dits « assimilés ») devront avoir été enregistrés comme membre de l'association d'entreprise qu'ils représentent (voir procédure par l'Extranet <http://xnet.ffgolf.org/>).

Certificat médical : être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2020 ou 2021 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

L'équipe devra être composée au minimum de deux salarié(e)s titulaires de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise ou rattachés au CE ou CSE affilié. Cette qualification devra être certifiée par le responsable de la section golf du club. Chaque équipe pourra cependant présenter un joueur non salarié majeur (retraité, ancien salarié, conjoint, autre) de l'entreprise par tour à condition qu'il soit licencié de l'AS ou rattaché à celle-ci.

2. ENGAGEMENTS

L'inscription des équipes devra se faire par courrier auprès de la Ligue de Paris Île-de-France

Les droits d'inscription pour l'ensemble de l'épreuve sont fixés à **45 €** par équipe. Ils doivent parvenir, de préférence par virement, au plus tard le **7 février 2022** à l'adresse suivante :

Ligue de Golf de Paris Île-de-France, 2 av du golf, 78280 Guyancourt
Tel : 01 30 43 30 32 - @ : contact@lgpidf.com

Les green-fees Équipe (95€) devront être réglés de préférence par virement, à défaut par chèque au plus tard une semaine avant la compétition à la Ligue de Paris Île-de-France. Pour la finale, le montant des greens-fees équipe vous sera communiqué ultérieurement. Sur demande, un reçu sera envoyé par courriel. Les équipes qui déclareront forfait (par courriel auprès de la Ligue) après publication des départs devront s'acquitter du green-fee équipe auprès de la Ligue sous peine de ne pas être admises à disputer le challenge l'année suivante.

La liste des équipiers devra être transmise à la Ligue de Paris Île-de-France par **saisie sur l'Extranet <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard le lundi avant l'épreuve.** Les heures de départ, établies par la Ligue, seront consultables sur le site Internet de la Ligue www.lgpidf.com 48h avant l'épreuve.

3. FORME DE JEU

STABLEFORD NET / 3 simples / 9 trous

Marques de départ : JAUNES pour les Messieurs et ROUGE pour les Dames

COMPOSITION DES ÉQUIPES : Équipes de 3 joueurs ou joueuses.

4. ÉPREUVES DE QUALIFICATION.

Chaque équipe jouera 3 tours (3 simples sur 9 trous, en stableford net, pour chaque tour) puis une finale sur 18 trous.

Sur chaque tour, le score de l'équipe correspondra à l'addition des deux meilleurs scores.

En cas d'égalité à l'issue des 3 tours, les équipes seront départagées d'abord sur les résultats du deuxième tour, puis sur la carte non prise en compte lors de ce deuxième tour, puis sur la meilleure carte du deuxième tour, puis sur la meilleure première carte, puis de la même manière sur les résultats du premier tour.



Ligue de Golf Paris Île-de-France

Note : Dans le cas où une équipe ne peut pas rendre son plus mauvais score (disqualification, abandon justifié, forfait) sur un des tours, ce score sera considéré comme étant le plus mauvais par rapport à tous les autres

Intempéries : Dans le cas où le déroulement des épreuves serait perturbé par des intempéries ou toutes autres circonstances exceptionnelles, les impératifs suivants devront être respectés :

Il faut qu'au moins deux vagues complètes soient rentrées pour que la compétition ne soit pas annulée.

Si le jeu est interrompu et ne peut reprendre alors **qu'au moins 2 vagues complètes** ont pu terminer leur partie, le classement du tour est établi en prenant en compte les deux vagues rentrées (la plus mauvaise carte n'est pas déduite)

Recording : les joueurs d'une partie doivent impérativement se présenter ensemble au recording dans les dix minutes suivant l'heure de sortie du dernier green telle qu'indiquée sur la carte de score. Toute partie se présentant au recording plus de vingt minutes après la partie qui la précède encourra une pénalité de deux points pour chaque joueur.

Sont qualifiées pour la finale régionale :

Les 16 meilleures équipes à l'issue des trois premiers tours.

5. FINALE

Formule de jeu : 3 SIMPLES / STABLEFORD NET / 18 TROUS

Les 2 meilleurs scores en net de chaque équipe sont retenus pour établir le classement.

A – Départage

En cas d'égalité à l'issue de la finale, les équipes seront départagées sur la carte non prise en compte, puis la meilleure, puis classement informatique de la meilleure carte.

B - Intempéries

Dans le cas où le déroulement des épreuves serait perturbé par des intempéries ou toutes autres circonstances exceptionnelles, les impératifs suivants devront être respectés :

Il faut qu'au moins deux vagues complètes soient rentrées pour que la compétition ne soit pas annulée.

Si le jeu est interrompu et ne peut reprendre alors **qu'au moins 2 vagues complètes** ont pu terminer leur partie, le classement du tour est établi en prenant en compte les deux vagues rentrées (la plus mauvaise carte n'est pas déduite)

Recording : les joueurs d'une partie doivent impérativement se présenter ensemble au recording dans les dix minutes suivant l'heure de sortie du dernier green telle qu'indiquée sur la carte de score. Toute partie se présentant au recording plus de vingt minutes après la partie qui la précède encourra une pénalité de deux points pour chaque joueur.

Si le jeu est interrompu et ne peut reprendre sans qu'un minimum de 2 vagues complètes soient rentrées, alors le tour final est annulé et reporté à une date ultérieure.

6. PRIX

Les joueurs des deux premières équipes seront récompensés.

7. COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve comportera au minimum :

1 représentant du club accueillant la compétition ;

1 représentant de la Ligue ;

1 arbitre,

et sera affiché au tableau officiel.



Ligue de Golf Paris Île-de-France

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL 2022 DU GOLF D'ENTREPRISE DE LA LIGUE DE PARIS ÎLE-DE-FRANCE Règlement

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves de Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du règlement général.

Épreuve en stroke play brut et net Jeudi 2 juin 2022 Golf de La Boulie

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

JOUEUSES et JOUEURS : (voir le règlement général des épreuves amateurs)

Ouvert aux joueurs amateurs français ou étrangers membres d'une association d'entreprise ou d'un CE ou CSE affilié **d'index inférieur ou égal à 14,4 pour les messieurs, et 18,4 pour les dames**. L'index pris en compte est celui à la clôture des inscriptions.

Être membre d'une association d'entreprise de la Ligue de Paris Île-de-France (le joueur devra soit être licencié d'une AS d'entreprise ou d'un CE ou CSE affilié soit référencé dans le club qu'il représente via Extranet <http://xnet.ffgolf.org/>)

Être salarié(e) titulaire de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise ou du CE ou CSE. Cette qualification devra être certifiée par le responsable de la section golf du club.

Dans la limite des places disponibles, les retraités des entreprises, restés membres de l'association, seront admis à participer mais feront l'objet d'un classement séparé.

Certificat médical : être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2020 ou 2021, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

2. ENGAGEMENTS

L'inscription des participants devra se faire en via le formulaire d'inscription disponible sur le site www.lgpidf.com.

Le nombre de participants est limité à 90 (joueurs et joueuses confondues) dans l'ordre des inscriptions.

Le droit d'inscription, comprenant le green fee et un jeton de practice, est fixé à 65 € par participant **devra être réglés de préférence par virement, à défaut par chèque au plus tard une semaine avant la compétition à la Ligue de Paris Île-de-France**. La date limite d'inscription est fixée au **15 mai 2022** :

Ligue de Golf de Paris Île-de-France, 2 av. du golf 78280 Guyancourt

Tel : 01 30 43 30 32 - @ : contact@lgpidf.com

Les heures de départ, établies par la Ligue au moins 48 h avant l'épreuve, seront données par téléphone et seront consultables sur le site Internet de la Ligue : www.lgpidf.com



Ligue de Golf Paris Île-de-France

3. FORME DE JEU (VOIR REGLEMENT GENERAL FEDERAL)

Stroke play brut et net / 18 trous / série Dames et série Messieurs
Marques de départ: BLANCHES, pour les Messieurs, BLEUES, pour les Dames.

En cas d'égalité le départage sera fait sur les 9 derniers trous de la carte puis sur les 6 derniers trous, les 3 derniers trous et enfin sur le dernier trou.

Recording : les joueurs d'une partie doivent impérativement se présenter ensemble au recording dans les dix minutes suivant l'heure de sortie du dernier green telle qu'indiquée sur la carte de score. Toute partie se présentant au recording plus de vingt minutes après la partie qui la précède encourra une pénalité de deux points pour chaque joueur.

4. PRIX

Il sera décerné :

- un titre de champion de Ligue messieurs (1er du classement brut) ;
- un titre de champion de Ligue dames (1ère du classement brut) ;
- un titre de champion net messieurs (1er du classement net) ;
- un titre de championne net dames (1ère du classement net).

Le brut prime le net.

Les trophées seront remis le jour de la finale aux vainqueurs afin de faire une photo mais seront conservés par la Ligue qui fera graver sur chacun le nom du vainqueur. Les répliques seront remises en même temps et resteront la propriété des vainqueurs.

SÉLECTION POUR LE CHAMPIONNAT FÉDÉRAL INDIVIDUEL DU GOLF D'ENTREPRISE

Le Championnat fédéral du golf d'entreprise Dames et Messieurs se déroulera les 10 et 11 septembre 2022 sur le golf de Saumane.

Les joueurs qualifiés pour cette épreuve seront les quatre premiers en brut, sous réserve qu'il soit possible de constituer une équipe mixte (si les quatre premiers sont du même sexe, le premier ou la première de l'autre sexe sera qualifié(e) au détriment du ou de la quatrième). La Ligue de Paris Île-de-France se réserve une wild-card pour compléter son équipe.

Si un joueur ou une joueuse qualifié(e) pour le championnat fédéral se désiste, il (elle) sera remplacé(e) par le suivant (ou la suivante) lors de la qualification.

Pour le classement par ligue concomitant au championnat de France individuel, la Ligue de Paris Île-de-France présentera une équipe de 5 joueurs, obligatoirement mixte, composée des joueurs et joueuses ci-dessus.

La Ligue contribuera aux frais des joueurs.

5. COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve comportera au minimum :

- 1 représentant du club accueillant la compétition ;
- 1 représentant de la Ligue ;
- 2 arbitres et sera affiché au tableau officiel.



Ligue de Golf Paris Île-de-France

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL 2022 DU GOLF D'ENTREPRISE DE LA LIGUE DE PARIS ÎLE-DE-FRANCE

Jeudi 2 juin 2022

Golf du RCF La Boulie

Fiche d'Inscription

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 15 mai 2022.

Le droit d'inscription comprenant 1 jeton de practice + 18 trous de l'épreuve, est fixé à **65 €** par joueur.

Club d'Entreprise :N° :

Nom.....Prénom.....

N° licence : ___/___/___ Index :.....

Téléphone :

Mail :

Règlement par chèque à l'ordre de la Ligue de Golf Paris Île-de-France où de préférence par virement, précisez bien votre numéro de club le nom de la compétition. Merci

Ci-dessous nos coordonnées bancaires :

 SOCIETE GENERALE			
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE			
TITULAIRE DU COMPTE LIGUE REGIONALE DE GOLF PARIS - IDF			
2 AVENUE DU GOLF 78280 GUYANCOURT			
DOMICILIATION : ST QUENTIN EN YVELINES (02190)			
Banque	Guichet	N° de compte	Clé RIB
30003	02190	00037260177	20
Identification Internationale (IBAN)			
IBAN FR76 3000 3021 9000 0372 6017 720			
Identification Internationale de la Banque (BIC)			
SOGEFRPP			

CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES DE PITCH AND PUTT 2022 DES ASSOCIATIONS SPORTIVES DU GOLF D'ENTREPRISE DE LA LIGUE DE PARIS ÎLE-DE-FRANCE

Règlement

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves de Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du règlement général.

Épreuve en brut Samedi 1^{er} octobre 2022 Golf de Lésigny-Réveillon

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

1.1 JOUEUSES et JOUEURS :

Ouvert aux joueurs amateurs français ou étrangers membres d'une association d'entreprise ou rattachés à un CE ou CSE affilié. Être membre d'une association d'entreprise de la ligue de Paris Île-de-France (le joueur devra soit être licencié d'une AS d'entreprise ou d'un CE ou CSE affilié, soit référencé dans le club qu'il représente via Extranet <http://xnet.ffgolf.org/>).

Être salarié(e) titulaire de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise ou rattaché au CE ou CSE affilié. Cette qualification devra être certifiée par écrit par le responsable de la section golf du club.

Aucune possibilité de participation de non salarié titulaire car cette épreuve est qualificative pour une épreuve fédérale.

Certificat médical : être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2019 ou 2020 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

2. ENGAGEMENTS

L'inscription des équipes devra se faire **par les clubs** par courrier ou par courriel accompagnée du bulletin d'inscription (disponible sur le site de la Ligue de Paris Île-de-France), directement auprès du secrétariat de la Ligue de Paris Île-de-France.

Le nombre d'équipes de 2 joueurs est limité à 20 pour toute la Ligue (dans l'ordre des inscriptions)

Le nombre d'équipes est limité à 2 par club. Les associations devront indiquer quelle est leur équipe première, seule susceptible de se qualifier pour le championnat fédéral.

Le droit d'inscription comprenant 1 jeton de practice + 36 trous compact de l'épreuve, est fixé à 80 € par équipe. **Les green-fees Équipe devront être réglés de préférence par virement, à défaut par chèque au plus tard une semaine avant la compétition à la Ligue de Paris Île-de-France.** Sur demande, un reçu sera envoyé par courriel. Les équipes qui déclareront forfait (par courriel auprès de la Ligue) après publication des départs devront s'acquitter du green-fee équipe auprès de la Ligue sous peine de ne pas être admises à disputer le challenge l'année suivante. au plus tard le **20 Septembre 2022** à l'adresse suivante :

Ligue de Golf de Paris Île-de-France, 2 av. du golf 78280 Guyancourt
Tel : 01 30 43 30 32 - @ : contact@lgpidf.com

La liste des équipiers devra être transmise à la Ligue de Paris Île-de-France par saisie sur l'Extranet <http://xnet.ffgolf.org/> au plus tard le lundi avant l'épreuve. Les heures de départ, établies par la Ligue, seront

donnés en shot gun à 9h30 pour le premier tour, et 13h30 pour le second. Ils seront consultables sur le site Internet de la Ligue www.lgpidf.com 48h avant l'épreuve.

3. FORME DE JEU (VOIR REGLEMENT GENERAL FEDERAL)

Stroke play / 36 trous / 18 trous par tour (2*9 trous consécutifs)

À chaque tour de 18 trous, les 3 meilleurs scores sur 9 trous sur les 4 de l'équipe sont retenus, et sont additionnés pour le classement final.

Les joueurs ne peuvent utiliser que trois clubs, y compris le putter.

En cas d'égalité à l'issue des 2 tours, les équipes seront départagées en comparant les cartes non prises en compte, puis celui des meilleures cartes, puis celui des secondes meilleures cartes, etc...

Note : Dans le cas où une équipe ne peut pas rendre son plus mauvais score (disqualification, abandon justifié, forfait) sur un des parcours de 18 trous, il sera considéré comme étant la carte la plus mauvaise par rapport à tous les autres.

Recording : les joueurs d'une partie doivent impérativement se présenter ensemble au recording dans les dix minutes suivant l'heure de sortie du dernier green telle qu'indiquée sur la carte de score. Toute partie se présentant au recording plus de vingt minutes après la partie qui la précède encourra une pénalité de deux coups pour chaque joueur.

Les départs de l'épreuve seront publiés sur le site de la Ligue de Paris Île-de-France 48h00 avant l'épreuve.

4. SÉLECTION

Seules les équipes premières pourront prétendre à la qualification pour le Championnat fédéral par équipe de Pitch and Putt du golf d'entreprise de 2022 qui se déroulera au printemps 2023 (golf et date à préciser).

Cette épreuve se déroulera sur 36 trous le samedi après-midi et 36 trous le dimanche matin.

Les 4 premières équipes du championnat de ligue seront qualifiées (sous réserve des quotas 2022).

La ligue participera aux frais des équipes.

5. COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve comportera au minimum :

1 représentant du club accueillant la compétition ;

1 représentant de la Ligue ;

1 arbitre,

et sera affiché au tableau officiel.

**CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES DE PITCH AND PUTT 2021
DES ASSOCIATIONS SPORTIVES DU GOLF D'ENTREPRISE
DE LA LIGUE DE PARIS ÎLE-DE-FRANCE**

Samedi 1^{er} octobre 2022

**Groupe A
Golf de Lésigny**

Fiche d'Inscription

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : Lundi 19 septembre 2021.

Epreuve limitée à 2 équipes par AS

Le droit d'inscription comprenant 1 jeton de practice + 36 trous compact de l'épreuve, est fixé à **80 €** par équipe.

Club d'Entreprise :N° :

Joueur 1 : Nom.....Prénom.....
N° licence : __/ __/ __ Index :.....

Joueur 2 : Nom.....Prénom.....
N° licence __/ __/ __ Index :.....

Règlement par chèque à l'ordre de la Ligue de Golf Paris Île-de-France où de préférence par virement, précisez bien votre numéro de club le nom de la compétition. Merci

Ci-dessous nos coordonnées bancaires :

 SOCIÉTÉ GÉNÉRALE			
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE			
TITULAIRE DU COMPTE LIGUE REGIONALE DE GOLF PARIS - IDF			
2 AVENUE DU GOLF 78280 GUYANCOURT			
DOMICILIATION : ST QUENTIN EN YVELINES (02190)			
Banque	Guichet	N° de compte	Clé RIB
30003	02190	00037260177	20
Identification Internationale (IBAN) IBAN FR76 3000 3021 9000 0372 6017 720			
Identification Internationale de la Banque (BIC) SOGEFRPP			



Ligue de Golf Paris Île-de-France

CHAMPIONNAT 2022 DE DOUBLE DES ASSOCIATIONS SPORTIVES DU GOLF D'ENTREPRISE DE LA LIGUE DE PARIS ÎLE-DE-FRANCE Règlement

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves de Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du règlement général.

Samedi 17 septembre 2022
Golf de Lésigny-Réveillon

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

1.1 ASSOCIATIONS ou CE ou CSE :

Les associations ou CE ou CSE doivent être affiliés à la FFGolf, et être à jour de leurs redevances annuelles fédérale et de ligue. Possibilité de deux équipes dans deux catégories différentes par association ou CE ou CSE.

1.2 MEMBRES DES ÉQUIPES :

Être membre de l'association d'entreprise (ou CE ou CSE), qu'il ou qu'elle représente et être licencié(e) à la Fédération Française de Golf - Interdiction de participation avec une licence indépendant.

L'équipe comportera 2 joueurs ou joueuses de l'Association dont la composition sera :

au minimum 1 salarié(e) titulaire de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise ;

au maximum 1 non-salarié(e) majeur(e) adhérent(e) à l'Association d'entreprise et enregistré(e) comme tel(le) sur Extranet <http://xnet.ffgolf.org/>, selon procédure de rattachement FFGolf.

Les différents statuts des joueurs « Salariés » et « Non salariés » de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise ou rattachés au CE ou CSE affilié devront être certifiés par écrit par le responsable de la section golf du club.

Certificat médical : être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2019 ou 2020 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

2. ENGAGEMENTS

Le droit d'inscription comprenant 1 jeton de practice et les green fees des joueurs fixé à **110 €** par équipe.

Les green-fees Équipe devront être réglés de préférence par virement, à défaut par chèque au plus tard une semaine avant la compétition à la Ligue de Paris Île-de-France. Sur demande, un reçu sera envoyé par courriel. Les équipes qui déclareront forfait (par courriel auprès de la Ligue) après publication des départs devront s'acquitter du green-fee équipe auprès de la Ligue sous peine de ne pas être admises à disputer le championnat l'année suivante. au plus tard le **03 Septembre 2022** à l'adresse suivante :

Ligue de Golf de Paris Île-de-France, 2 av. du golf 78280 Guyancourt

Tel : 01 30 43 30 32 - @ : contact@lgpidf.com

Les heures de départ, établies par la Ligue, seront consultables sur le site Internet de la Ligue www.lgpidf.com 48h avant l'épreuve.

Inscription par équipe de 2 joueurs ou joueuse avec 2 équipes maximum par AS au total des 3 catégories.

Le nombre d'équipes est limité à 24, dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.



Ligue de Golf Paris Île-de-France

3. FORME DE JEU

La formule de jeu sera différente chaque année selon le cycle : 2022 4 balles meilleure balle, 2023 Chapman, 2024 Greensome, et ainsi de suite.

**2022 : 4 balles meilleure balle brut / 18 trous / série Dames, série Messieurs et série Mixte.
Marques de départ : JAUNES, pour les Messieurs, ROUGES, pour les Dames.**

En cas d'égalité le départage sera fait sur les 9 derniers trous puis sur les 6 derniers trous, les 3 derniers trous et enfin sur le dernier trou.

4. PRIX

Il sera décerné :

un titre de champion de Ligue de double Dames (1er du classement brut) ;
un titre de champion de Ligue de double Messieurs (1er du classement brut) ;
un titre de champion de Ligue de double Mixte (1er du classement brut) ;

Le Trophée sera remis au club vainqueur en BRUT dans chacune des catégories.

Le Trophée sera conservé par la Ligue qui y fera graver le nom du club victorieux.
Les équipes gagnantes seront récompensées.

5. COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve comportera au minimum :
1 représentant du club accueillant la compétition ;
1 représentant de la Ligue ;
1 arbitre,
et sera affiché au tableau officiel.



Ligue de Golf Paris Île-de-France

CHAMPIONNAT 2022 DE DOUBLE DES ASSOCIATIONS SPORTIVES DU GOLF D'ENTREPRISE DE LA LIGUE DE PARIS ÎLE-DE-FRANCE

Samedi 17 septembre 2022

Golf de Lésigny-Réveillon

Fiche d'Inscription

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 03 septembre 2022.

Inscription par équipe de 2 joueurs ou joueuse avec 2 équipes maximum par AS au total des 3 catégories.

Le droit d'inscription comprenant 1 jeton de practice + 18 trous de l'épreuve, est fixé à **110 €** par équipe.

Club d'Entreprise :N° :

Joueur 1 : Nom.....Prénom.....
N° licence : _ _ / _ _ / _ _ Index :

Joueur 2 : Nom.....Prénom.....
N° licence _ _ / _ _ / _ _ Index :

Règlement par chèque à l'ordre de la Ligue de Golf Paris Île-de-France où de préférence par virement, précisez bien votre numéro de club le nom de la compétition. Merci

Ci-dessous nos coordonnées bancaires :

			
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE			
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE			
TITULAIRE DU COMPTE			
LIGUE REGIONALE DE GOLF PARIS - IDF			
2 AVENUE DU GOLF			
78280 GUYANCOURT			
DOMICILIATION : ST QUENTIN EN YVELINES (02190)			
Banque	Guichet	N° de compte	Clé RIB
30003	02190	00037260177	20
Identification Internationale (IBAN)			
IBAN FR76 3000 3021 9000 0372 6017 720			
Identification Internationale de la Banque (BIC)			
SOGEFRPP			



Ligue de Golf Paris Île-de-France

CHALLENGE 2022 DES PRÉSIDENTS ET CAPITAINES DES ASSOCIATIONS SPORTIVES DU GOLF D'ENTREPRISE DE LA LIGUE DE PARIS ÎLE-DE-FRANCE Règlement

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves de Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du règlement général.

Épreuve individuelle en stableford brut et net

SAMEDI 15 OCTOBRE 2022
GOLF D'ABLEIGES

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

1.1 ASSOCIATIONS ou CE ou CSE :

Les associations ou CE ou CSE doivent être affiliés à la FFGolf, et être à jour de leurs redevances annuelles fédérale et de ligue.

Le challenge est ouvert aux responsables des sections golf des associations d'entreprise de la ligue de Paris Île-de-France et au capitaine de leurs équipes (deux représentants maximum par AS). Délégation peut être donnée aux autres membres du bureau.

Certificat médical : être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2019 ou 2020 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

2. ENGAGEMENTS

L'inscription des joueurs (ou joueuses) devra se faire **par les clubs** par courrier ou par courriel accompagnée du bulletin d'inscription (disponible sur le site de la Ligue de Paris Île-de-France), directement auprès du secrétariat de la Ligue de Paris Île-de-France avant le 1^{er} octobre 2022, ainsi que le droit d'inscription comprenant 1 jeton de practice et les green fees des joueurs fixé à **50 €** par joueur, et devra parvenir à la Ligue, au plus tard le **1^{er} octobre 2022** à l'adresse suivante :

Ligue de Golf de Paris Île-de-France, 2 av. du golf 78280 Guyancourt
Tel : 01 30 43 30 32 - @ : contact@lgpidf.com

Le départ sera donné en shot gun à 8h45.

Le nombre de participants est limité à 84, dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

3. FORME DE JEU

Stableford brut et net sur 18 trous.

Marques de départ : JAUNES, pour les Messieurs, ROUGES, pour les Dames.

4. PRIX

Cette épreuve est sponsorisée par Golfy.

Les vainqueurs Dames et Messieurs, en brut et en net, seront récompensés.

Le brut prime le net.

L'épreuve sera suivie d'un déjeuner de clôture de la saison 2022 offert par la Ligue à tous les participants, occasion d'annoncer le palmarès 2022 (épreuves fédérales et de ligue), d'annoncer la saison 2022 (calendrier préliminaire et épreuves) et de répondre aux suggestions, remarques et questions des participants.



Ligue de Golf Paris Île-de-France

COUPE DES PRÉSIDENTS D'AS DU GOLF ENTREPRISE DE LA LIGUE PARIS ÎLE-DE-FRANCE

Samedi 15 octobre 2022

GOLF D'ABLEIGES

Fiche d'Inscription

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : Vendredi 30 septembre 2022.

Epreuve limité à 2 joueurs par AS

Droit d'inscription pour la compétition : 50 euros par joueur comprenant le jeton de practice et le green-fee.

Le repas est offert pour les joueurs de la compétition.

Club d'Entreprise :N° :

Joueur 1 : Nom.....Prénom.....

N° licence : __/__/___ Index :.....

- Président AS / section golf
- Capitaine des équipes
- Correspondant développement

Joueur 2 : Nom.....Prénom.....

N° licence __/__/___ Index :.....

- Président AS / section golf
- Capitaine des équipes
- Correspondant développement

PARTICIPATION AU REPAS & RÉUNION D'INFORMATION après la compétition :

Président oui non

Capitaine équipes oui non

Correspondant développement oui non

Règlement par chèque à l'ordre de la Ligue de Golf Paris Île-de-France où de préférence par virement, précisez bien votre numéro de club le nom de la compétition. Merci

Ci-dessous nos coordonnées bancaires :

 SOCIÉTÉ GÉNÉRALE			
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE			
TITULAIRE DU COMPTE			
LIGUE REGIONALE DE GOLF PARIS - IDF			
2 AVENUE DU GOLF			
78280 GUYANCOURT			
DOMICILIATION : ST QUENTIN EN YVELINES (02190)			
Banque	Guichet	N° de compte	Clé RIB
30003	02190	00037260177	20
Identification Internationale (IBAN)			
IBAN FR76 3000 3021 9000 0372 6017 720			
Identification Internationale de la Banque (BIC)			
SOGEFRPP			